

Catherine Regnault-Roger

Enjeux biotechnologiques. Des OGM à l'édition du génome

Préface de Jean-Yves Le Déaut

Presses des mines, 2022, 204 pages, 25 €



Présentation par Philippe Kim-Bonbled

Membre de l'Académie d'agriculture de France (section 6)

Conseiller du Secrétaire perpétuel

Mais quels gâchis ! Tel est le cri que j'ai poussé en achevant la lecture du dernier ouvrage de ma consœur Catherine Regnault-Roger, *Enjeux biotechnologiques. Des OGM à l'édition du génome*.

Gâchis intellectuel

Comment imaginer que nous ayons abouti à une « telle impasse intellectuelle à l'égard des biotechnologies » dans un pays, la France, qui a eu la prudence de mettre en place, dès les premières modifications intentionnelles du génome des plantes, une Commission du génie génétique et une Commission du génie biomoléculaire. Cette dernière, qui a été présidée par le très regretté Axel Kahn, qu'on disait nobélisable, avait pour mission de s'assurer, avec beaucoup de rigueur (je peux en attester, ayant été l'un des premiers secrétaires de ladite instance), de l'absence de danger lors de l'introduction volontaire de plantes génétiquement modifiées dans l'environnement.

Les compétences de ces deux Commissions ont ensuite été regroupées, pour en améliorer l'expertise pluridisciplinaire, au sein du Haut conseil des biotechnologies, dans le Comité scientifique duquel Catherine Regnault-Roger a siégé plus de dix ans, en qualité d'experte en écotoxicologie et des questions réglementaires sur la surveillance post-commercialisation des cultures transgéniques.

Gâchis politique et juridique

Comment imaginer que nous ayons abouti, aussi, à une telle impasse politique et juridique à l'égard des biotechnologies, en France et plus encore dans l'Union européenne, qui voit

sa Cour de justice se prononcer sur la législation des *New Genomic Techniques* (NGT), à savoir l'utilisation de « scalpels moléculaires » (ainsi décrits par Jennifer Doudna, co-prix Nobel de chimie 2020), comme elle le ferait sur l'utilisation d'un « marteau de forgeron », ce qu'étaient les Organismes génétiquement modifiés (OGM) de première génération, comme le rappelle Jean-Yves Le Déaut dans sa préface de l'ouvrage. Ce dernier a présidé, avec grande compétence, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST).

Gâchis scientifique

Comment imaginer que nous ayons abouti à une telle impasse scientifique, en France tout particulièrement, dont l'une de ses ressortissantes, Emmanuelle Charpentier, est la co-prix Nobel de chimie 2020 pour ces travaux menés avec Jennifer Doudna sur CRISPR-Cas9.

Gâchis économique

Comment imaginer que nous ayons abouti à une telle impasse économique à l'égard des biotechnologies, en France et dans l'Union européenne ? Catherine Regnault-Roger explique, dans son ouvrage, que les brevets CRISPR déposés entre 2013 et 2018 l'ont été pour 41 % par les États-Unis, pour 41 % par la Chine, et pour 9 % seulement par l'Europe.

Gâchis sociétal

Comment imaginer que nous ayons abouti à une telle impasse alors que le futur de la planète et de l'homme est indissociable de l'essor des biotechnologies : bleues (concernant la mer), vertes (concernant l'agriculture et l'alimentation), rouges (concernant la santé), jaunes (concernant l'environnement), et d'autres couleurs encore. Il semblait que le blocage concernait presque qu'exclusivement les biotechnologies vertes, mais les débats intenses autour de l'utilisation du vaccin à ARN messager, pour combattre l'épidémie de Covid-19, montrent que non.

Pourquoi ces gâchis ?

Catherine Regnault-Roger évoque entre autres, dans son ouvrage, des raisons liées à la volonté de certaines Organisations non gouvernementales (ONG) d'exister ou de continuer à exister. Je lui en laisse la responsabilité. Je préfère moi expliquer ces gâchis par le manque sidérant de culture scientifique de nos contemporains, quel que soit leur milieu social. Ce qui explique d'ailleurs pourquoi les controverses entretenues par les ONG, citées par Catherine Regnault-Roger, fonctionnent si bien au sein de la société, notamment celle censée être la plus éduquée.

Comment mettre (peut-être) fin à ces gâchis ?

Le livre de Catherine Regnault-Roger peut lui-même y contribuer. Il a d'abord le grand mérite de rappeler haut et fort, sous la plume de Jean-Yves Le Déaut, qu'avec « les biotechnologies l'homme ne fait qu'accélérer le cours des choses en matière de sélection végétale ».

Il offre ensuite de solides repères sur les enjeux réglementaires liés aux biotechnologies, du fait de la très grande compétence en la matière de son auteure.

Enfin, il ne cache pas à ses lecteurs que l'Union européenne est « à la croisée des chemins biotechnologiques » et qu'il est donc grand temps de sortir des impasses évoquées précédemment.

Souhaitons donc qu'*Enjeux biotechnologiques. Des OGM à l'édition du génome* connaisse le plus grand succès éditorial possible ! Mais cet ouvrage ne suffira bien évidemment pas à réacculturer scientifiquement nos concitoyennes et concitoyens. Deux instances, qui me sont chères, doivent aussi continuer à y contribuer, avec vigueur et détermination, en France mais également dans l'Union européenne : la Fédération BioGée, présidée par notre confrère Marc-André Selosse, à travers son combat contre la trop faible place accordée aux sciences de la vie dans l'enseignement ; l'Académie d'agriculture de France, dans les domaines qui la concernent, avec son Mensuel, sa présence sur les réseaux sociaux et son riche site internet (et tout particulièrement son Encyclopédie en ligne).